

**Séminaire d'approfondissement des connaissances I**  
Les relations internationales entre humanité et humanitarisme

**AUTOMNE 2016**  
**POL8915 (4 cr.) & JUR7215 (4 cr.)**

---

<b>Responsables du cours</b>	André Faye & Olivier Barsalou
<b>Horaire</b>	Lundi, 18h-21h
<b>Local</b>	A-1715
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:faye.andre@uqam.ca">faye.andre@uqam.ca</a> & <a href="mailto:olivier.barsalou@gmail.com">olivier.barsalou@gmail.com</a>

---

**PLAN DE COURS**

**DESRIPTIF**

« *L'objectif de ce séminaire est de produire une recherche encadrée sur un problème actuel ayant trait aux nouvelles réalités internationales. Ce travail permettra à l'étudiant de démontrer sa compréhension de la dimension internationale des problèmes politiques, sa capacité à maîtriser les sources pertinentes et les méthodes de recherche appropriées à l'étude du problème choisi et sa capacité à faire l'analyse critique des enjeux de ce problème. Le contenu et les thèmes abordés seront déterminés par le ou les professeurs responsables de l'activité. L'activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire* »  
(<http://www.etudier.uqam.ca/cours?sigle=POL8915>)

**PROBLÉMATIQUE(S)**

En décembre 2001, paraissait le rapport de la *Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États*. Ce document cherchait à définir les conditions requises pour qu'une intervention militaire à des fins humanitaires puisse être considérée à la fois légitime au regard de la politique globale et légale au regard du droit international. Ainsi posée, l'intervention humanitaire est une problématique transversale et un enjeu récurrent tant pour le droit international et que la science politique. Mieux encore elle traverse l'histoire des relations internationales et a constitué en quelque sorte le moteur de l'organisation et de l'institutionnalisation – et dont le droit international est une manifestation – des relations internationales.

Ce séminaire survolera deux thèmes et enjeux intimement liés au problème de l'intervention humanitaire, soit celui de l'humanité et de l'humanitarisme la doctrine au fondement de cette protection. Il vise à mettre en lumière le chevauchement des multiples contextes historiques, institutionnels, politiques, économiques, militaires/sécuritaires, sociaux et normatifs dans lesquels les « problèmes » humanitaires naissent et se transforment. Il s'agira, entre autres, de questionner ces différents « contextes » : leurs structures, leurs rationalités, les acteurs (et leurs intérêts) ainsi que les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Que ce soit en matière d'intervention militaire, de politiques économiques ou

d'activités des organisations internationales, l'humanité en tant qu'objet – et non pas les États, comme le suggère traditionnellement la littérature – et sujet des relations internationales engage une pléthore d'acteurs, d'intérêts et de contextes qui se chevauchent, se contredisent, se confrontent pour transformer et façonner les enjeux dits humanitaires.

Ce cours pose, ultimement deux grands types de questions. Premièrement, du point de vue analytique, le cours invite à se questionner sur ce que sont l'humanité et l'humanitarisme? Pourquoi sont-ils des enjeux de la politique globale? Comment le droit international saisit-il ou définit-il ces idées? Qui sont les acteurs de cette politique globale de l'humanité? Quels acteurs sont les plus dominants? Comment l'idée d'humanité influence-t-elle la politique globale? Comment la structure-t-elle? Du point de vue normatif, le cours invite à poser les questions suivantes : Quels sont les problèmes suscités par ce recours aux registres de l'humanité et de l'humanitaire dans la politique globale? Pourquoi définissons-nous l'humanité et l'humanitaire de la façon dont nous le faisons? Quels acteurs sont exclus de cet enjeu politique et pourquoi?

### OBJECTIFS DU COURS

Les diverses approches méthodologiques et théoriques qui composent le champ d'étude que sont les relations internationales empruntent à de nombreux autres champs d'études académiques : la science politique, le droit international, l'économie politique internationale, l'histoire, la sociologie et l'anthropologie pour ne nommer que ceux-ci. En effet, la matière des relations internationales est au confluent de plusieurs disciplines. Tout comme la science politique est venue transformer la version classique que l'on avait des institutions et des mécanismes de régulation interne, les relations internationales permettent de dépasser le seul angle institutionnel et d'opérer une prise globale des phénomènes internationaux. Bref, au plan analytique, ce séminaire sera résolument pluridisciplinaire : les participant.e.s seront invité.e.s à puiser dans de multiples champs du savoir universitaire.

Au plan normatif, l'objectif du cours n'est pas axé sur la mémorisation des enjeux et du contenu des lectures. Ceux-ci serviront plutôt de support pour le développement d'une réflexion à la fois collective et personnelle, critique, informée et pluridisciplinaire sur les idées d'humanité et d'humanitarisme.

Ce cours poursuit trois objectifs pédagogiques. **Premièrement**, ce cours vise à parfaire ainsi qu'à consolider les acquis et les outils d'analyse et de compréhension des participant.e.s des idées, concepts, théories et enjeux clés/centraux du champ des relations internationales. Il s'agira aussi de mettre en lumière les variables, acteurs (États, organisations internationales, acteurs privés, etc.), facteurs (militaires, politiques, historiques, économiques, juridiques, culturels, etc.) et enjeux (guerres, protection de l'environnement, développement, etc.) liés aux thèmes du cours et qui concourent à produire ce que nous nommons plus globalement les relations internationales. **Deuxièmement**, ces acquis serviront de support pour le développement d'une réflexion personnelle, collective, critique et informée sur « l'humanitarisation » des relations internationales. Cela se traduira, notamment, par la réalisation d'un programme de recherche, à la fois individuel et collectif, intégrant la recherche documentaire, la rédaction, la présentation ainsi que la discussion des résultats devant les participant.e.s. **Finalement**, ce cours a pour objectif d'introduire les participant.e.s à la perspective appliquée en relations internationales. Pour ce faire, les participant.e.s seront invités à analyser des problèmes en lien avec les thèmes du cours et à formuler des recommandations – suivant des paramètres préalablement définis – destinées à un acteur des relations internationales.

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche générale et les objectifs du cours présentés ci-dessus informent la structure des lectures et le format des évaluations. L'enseignement est basé sur les exposés des responsables du cours et, surtout, sur les échanges et débats entre les participant.e.s. À ce titre, **toutes et tous sont invité.e.s à intervenir en classe afin de contribuer aux discussions**. Ces dernières s'appuieront sur les textes inscrits dans le syllabus. Il sera donc présumé que les participant.e.s auront lu ces textes avant chaque séance. La lecture de ces matériaux exige une approche critique visant à déceler la structure interne des arguments présentés (problématique, questions, hypothèses, méthodologie, cadre théorique, etc.).

### MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Recueil de textes – disponible sur la page *Moodle* du cours

### MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCES :

- L'évaluation des participant.e.s se fera à l'aide des activités suivantes :

Mode d'évaluation	Pourcentage (%) de la note finale
<b>Commentaire critique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recension d'un ouvrage – 3000 mots maximum (22,5%)</li><li>• Présentation orale de la recension – 10 minutes maximum (7,5%)<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Remise de la recension : lundi 5 décembre 2016</b></li></ul></li></ul>	<b>30%</b>
<b>Participation en classe</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présence &amp; participation en classe – Questions &amp; Interventions</li><li>• Questions à préparer sur les lectures assignées (participation et contribution aux débuts de groupe)</li></ul>	<b>20%</b>
<b>Mémoire de négociation (10 000 mots max.)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plan préliminaire : 10%<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Remise du plan préliminaire : lundi 17 octobre</b></li></ul></li><li>• Version finale : 25%<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Remise du travail final : vendredi 23 décembre 2016</b></li></ul></li><li>• Simulation en classe : 15%<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Simulation : 12 &amp; 19 décembre</b></li></ul></li></ul>	<b>50%</b>

### MAÎTRISE DE LA LANGUE

- Considérant que la qualité de l'expression écrite est indispensable à la bonne compréhension des idées, les étudiantes et les étudiants pourront être pénalisés jusqu'à 15 % de la note finale pour les fautes de français dans leurs travaux.
- Il est absolument essentiel de pouvoir lire avec aisance en anglais.

### **PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS**

- Pour plus de détails, voir le **Règlement n° 18** sur les infractions de nature académique  
[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT\\_NO\\_18.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf)

### **RETARD ET ABSENCE**

- **RETARD** (dans la remise d'une évaluation):
  - Tout retard non justifié dans la remise des travaux sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches). Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Un document officiel sera exigé.
- **ABSENCE** (à un séminaire):
  - La présence lors des séminaires est un élément essentiel du cheminement académique et intellectuel des participant.e.s. Par conséquent, les participant.e.s sont requis.e.s d'assister à toutes les conférences prévues à l'horaire du cours.
  - Les participant.e.s sont invité.e.s à signer la feuille de présence à chacun des séminaires.

### **COMMUNICATIONS AVEC LES ENSEIGNANTS**

- Prévoyez un délai de réponse d'au plus 48h à tous vos envois par courriel
- L'enseignant ne répond pas aux courriels envoyés 48h avant une évaluation
- L'enseignant ne répond pas aux courriels durant le weekend

### **EN CLASSE**

- Comme il s'agit d'un séminaire où les participant.e.s sont invitées à participer et à contribuer activement, les règles élémentaires de courtoisie doivent être respectées.
- Par respect pour l'ensemble des participant.e.s, **l'usage de l'ordinateur portable est formellement interdit dans le séminaire.**
- L'usage d'autres appareils électroniques (tablette, téléphone intelligent, etc.) est autorisé uniquement dans la mesure où ils agissent comme outil/complément académique utile (ex : participant.e qui consulte les textes assignés sur sa tablette)

CALENDRIER DES SEANCES

Humanité et humanitarisme : définitions, concepts, théories et histoire

Séances	Contenu	Horaire des présentations
Séance 1   12 septembre 2016	<b>Présentation du cours et syllabus : présentation du plan de cours, des objectifs pédagogiques du cours et de l'organisation des séances</b>	
Séance 2   19 septembre 2016	<p style="text-align: center;"><b>Perspective historique I</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aristote, <i>La Politique</i>, L. 1, Ch. 2, De l'Esclavage.</li> <li>▪ Thomas d'Aquin, <i>Somme théologique</i> [1224-1274], Paris, Cerf, II-II, Question 32, art. 1 ; 8-10 / Question 33, art. 1-4 / Question 40, art. 1-4 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir aussi, Finnis, John, <i>Aquinas: Moral, Political, and Legal Theory</i>, Oxford, Oxford University Press, 1998, 188-196.</li> </ul> </li> <li>▪ Bulles Papales : <i>Ad extirpanda</i> 1252, <i>Inter Cetera</i> 1493 &amp; <i>Sublimis Deus</i> 1537</li> <li>▪ Francisco de Vitoria, <i>Leçons sur les Indiens et sur le droit de guerre</i> [1532-1539], Genève, Droz, 1966, 27-33; 80-102.</li> <li>▪ Bartolomeo de Las Casas, <i>In Defense of the Indians</i> [1548-1550], DeKalb, Northern Illinois University Press, 1992, ch. 28.</li> <li>▪ Anghie, Antony, <i>Francisco De Vitoria and the Colonial Origins of International Law</i>, 5:3 SOCIAL AND LEGAL STUDIES 321-336 (1996). <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir aussi, Thomas Gomez, <i>Conquête, violence et droit dans le monde hispanique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles</i>, n° 73 LITTÉRATURES CLASSIQUES 17-38 (2010).</li> </ul> </li> </ul>	<b>Textes</b>
Séance 3   26 septembre 2016	<p style="text-align: center;"><b>Perspective historique II</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Kant, <i>Projet de paix perpétuelle. Esquisse philosophique</i> [1795], Paris, J. Vrin, 1947, 15-33 (Concentrez-vous sur les 3 articles du Projet). <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir aussi Marc Bélissa et Florence Gauthier, <i>Kant, le droit cosmopolitique et la société civile des nations</i>, n°3 ANNALES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 495-511 (1999).</li> <li>○ Voir aussi Claude Lefort, <i>L'idée de paix et l'idée d'humanité</i>, n° 135 DIOGENE 14-32 (1986).</li> </ul> </li> <li>▪ Mill, <i>Quelques mots sur la non-intervention</i> [1859], n° 74 COMMENTAIRE 423-433 (1996).</li> </ul>	<b>Textes</b>  <b>Recensions</b>

Séances	Contenu	Horaire des présentations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Laqueur, Thomas W., « L'Homme, l'humanitaire et la catégorie de l'humain au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans Claude Calame &amp; Mondher Kilani (dir.), <i>La fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie</i>, Lausanne, Payot, 1999, 93-109.</li> <li>▪ Odysseos, Louiza, <i>Humanité, hostilité et ouverture de l'ordre politique dans la pensée internationale de Carl Schmitt</i>, 40:1 ÉTUDES INTERNATIONALES 73-93 (2009).</li> <li>▪ Barnett, Michael, <i>Humanitarianism Transformed</i>, 3:4 PERSPECTIVES ON POLITICS 723-740 (2005).</li> </ul>	
<p><b>Séance 4  </b> 3 octobre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>La personne humaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arendt, Hannah, <i>Les origines du totalitarisme : l'impérialisme</i>, Paris, Gallimard, 2002, 287-309.</li> <li>▪ Rancière, <i>Who Is the Subject of the Rights of Man</i>, 102:2-3 SOUTH ATLANTIC QUARTERLY 297-310.</li> <li>▪ Clark, Ian, "The Moral Problem of the Vulnerable" in <i>The Vulnerable in International Society</i>, Oxford University Press, 2013, 128-151.</li> <li>▪ Koskeniemi, Martti, <i>Human Rights Mainstreaming as a Strategy for Institutional Power</i>, 1:1 HUMANITY: AN INTERNATIONAL JOURNAL OF HUMAN RIGHTS, HUMANITARIANISM, AND DEVELOPMENT 47-58 (2010).</li> <li>▪ Esmeir, Samera, <i>On Making Dehumanization Possible</i>, 121:5 PMLA 1544-1551 (2006).</li> <li>▪ Uruena, René, "Deciding what is humane: towards a critical reading of humanity as a normative standard in international law" in Britta van Beers, Luigi Corrias &amp; Wouter G. Werner (dir.), <i>Humanity across International Law and Biolaw</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, 178-196. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir aussi, Nollez-Goldbach, Raphaëlle, « Les paradoxes de l'humanité juridique », in Olivier de Frouville (dir.), <i>Le cosmopolitisme juridique</i>, Paris, Pedone, 2015, 127-135.</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>
<p><b>CONGÉ</b> 10 octobre 2016</p>	<p><b>ACTION DE GRÂCE</b></p>	
<p><b>Séance 5  </b> 17 octobre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Des devoirs globaux?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mazzini, Giuseppe, <i>A Cosmopolitanism of Nations: Giuseppe Mazzini's Writings on Democracy, Nation Building, and International Relations</i>, Princeton, Princeton University Press, 2009, 88-96 [On the Duties of Man, 1898]</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>

Séances	Contenu	Horaire des présentations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gandhi, M.K., <i>Hind Swaraj and other Writings</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 79-88 &amp; 133-136 [1909]</li> <li>▪ Singer, Peter, <i>Famine, Affluence, and Morality</i>, 1:3 PHILOSOPHY &amp; PUBLIC AFFAIRS 229-243 (1972).</li> <li>▪ Supiot, Alain, <i>Sur le principe de solidarité</i>, n° 6 RECHTSGESCHICHTE 67-81 (2005).</li> <li>▪ O’Neill, Onora, <i>The Dark Side of Human Rights</i>, 81:2 INTERNATIONAL AFFAIRS 427-439 (2005).</li> <li>▪ Garland, David, <i>The Welfare State: A Fundamental Dimension of Modern Government</i>, 55:3 ARCHIVES EUROPÉENNES DE SOCIOLOGIE 327-364 (2014).</li> <li>▪ Moyn, Samuel, <i>Duties v. Rights: Reclaiming Civic Balance</i>, 41:3 BOSTON REVIEW 42-47 (2016).</li> </ul>	
<p><b>CONGÉ</b> 24 octobre 2016</p>	<p><b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> 24-28 octobre 2016</p>	
<p><b>Séance 6  </b> 31 octobre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Perspective I – Les États</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Corten, Olivier, <i>Droit d’intervention versus souveraineté. Actualité et antécédents d’une tension protéiforme</i>, n° 56 DROITS 33-48 (2012).</li> <li>▪ Ignatieff, Michael, <i>The Return of Sovereignty</i>, 243:2 THE NEW REPUBLIC 25-28 (2012).</li> <li>▪ Mégret, Frédéric, <i>L’étatisme spécifique du droit international</i>, 24:1 REVUE QUÉBÉCOISE DE DROIT INTERNATIONAL 105-129 (2011).</li> <li>▪ Waldron, Jeremy, <i>Death Squads and Death Lists: Targeted Killing and the Character of the State</i>, 23:2 CONSTELLATIONS 292-307 (2016).</li> <li>▪ Tanasoca, Ana, <i>Citizenship for Sale: Neomedieval, not Just Neoliberal?</i>, 57:1 EUROPEAN JOURNAL OF SOCIOLOGY 169-195 (2016).</li> <li>▪ Storey, Hugo, <i>The Meaning of “Protection” within the Refugee Definition</i>, 35:3 REFUGEE SURVEY QUARTERLY 1-34 (2016).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>
<p><b>Séance 7  </b> 7 novembre 2016</p>	<p><b>Perspective II – Les organisations internationales et les organisations non-gouvernementales</b></p> <p><b>OIs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pillinger, Mara, Ian Hurd et Michael Barnett, <i>How to Get Away with Cholera: The UN, Haiti, and International Law</i>, 14:1 PERSPECTIVES ON POLITICS 70-86 (2016).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>

Séances	Contenu	Horaire des présentations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nowak, Manfred, <i>The Right of Victims of Human Rights Violations to a Remedy: The Need for a World Court of Human Rights</i>, 32:1 NORDIC JOURNAL OF HUMAN RIGHTS 3-17 (2014).</li> <li>▪ Alston, Philip, <i>Against a World Court for Human Rights</i>, 28:2 ETHICS &amp; INTERNATIONAL AFFAIRS 197-212 (2014).</li> </ul> <p><b>ONGs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Klarreich, Kathie et Linda Polman, <i>The NGO Republic of Haiti</i>, 295:21 THE NATION 11-17 (2012).</li> <li>▪ Hopgood, Stephen, “Saying ‘No’ to Wal-Mart? Money and Morality in Professional Humanitarianism” in Michael Barnett et Thomas G. Weiss (dir.), <i>Humanitarianism in Question : Politics, Power, Ethics</i>, Ithaca, Cornell University Press, 2008, 98-123.</li> <li>▪ Hopgood, Stephen et Leslie Vinjamuri, “Faith in Markets” in Michael Barnett et Janice Stein (dir.), <i>Sacred Aid: Faith and Humanitarianism</i>, Oxford, Oxford University Press, 2012, 37-64</li> </ul>	
<p><b>Séance 8  </b> 14 novembre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Déclinaison I : L'intervention humanitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SGNU, <i>Une seule responsabilité, des responsabilités partagées : Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire</i>, A/70/709, 2 février 2016 [<b>lire rapidement</b>]</li> <li>▪ Clark, Ian, <i>Waging War: A Philosophical Introduction</i>, Oxford, Oxford University Press, 1988, ch. 2.</li> <li>▪ Orford, Anne, <i>Jurisdiction Without Territory: From the Holy Roman Empire to the R2P</i>, 30:3 MICHIGAN JOURNAL OF INTERNATIONAL LAW 981-1015 (2009).</li> <li>▪ Gros, Frédéric, <i>Désastre humanitaire et sécurité humaine. Le troisième âge de la sécurité</i>, n° 3 ESPRIT 51-66 (2008).</li> <li>▪ Bass, Gary J., <i>Jus Post Bellum</i>, 32:4 PHILOSOPHY &amp; PUBLIC AFFAIRS 384-412 (2004).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>
<p><b>Séance 9  </b> 21 novembre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Déclinaison II : La reconstruction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tilly, Charles, <i>La guerre et la construction de l'Etat en tant que crime organisé</i>, 13 POLITIX 97-117 (2000).</li> <li>▪ Holmes, Stephen, “Constitutions and Constitutionalism” in Michel Rosenfeld et Andrés Sajó (dir.), <i>The Oxford Handbook of Comparative Constitutional Law</i>, Oxford, Oxford University Press, 2012, 189-215.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>



Séances	Contenu	Horaire des présentations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caplan, Richard et Béatrice Pouligny, <i>Histoire et contradictions du state building</i>, n° 28 CRITIQUE INTERNATIONALE 123-138 (2005).</li> <li>▪ Bhuta, Nehal, <i>Against State-Building</i>, 15:4 CONSTELLATIONS 517-542 (2008).</li> <li>▪ Zahar, Marie-Joelle, <i>Les risques du nation building « sous influence » : les cas de l'Irak et du Liban</i>, no 28 CRITIQUE INTERNATIONALE 153-168 (2005).</li> </ul>	
<p><b>Séance 10  </b> 28 novembre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Déclinaison III : Résilience, émotions et care</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Joseph, Jonathan, <i>Governing through Failure and Denial: The New Resilience Agenda</i>, 44:3 MILLENNIUM: JOURNAL OF INTERNATIONAL STUDIES 370-390 (2016).</li> <li>▪ Duffield, Mark, <i>How Did We Become Unprepared? Emergency and Resilience in an Uncertain World</i>, 21 BRITISH ACADEMY REVIEW 55-58 (2013)</li> <li>▪ Ilcan, Suzan et Kim Rygiel, 'Resiliency Humanitarianism': <i>Responsibilizing Refugees through Humanitarian Emergency Governance in the Camp</i>, 9:4 INTERNATIONAL POLITICAL SOCIOLOGY 333-351 (2015).</li> <li>▪ Fassin, Didier, <i>La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent</i>, Paris, Seuil, 2010, Introduction &amp; conclusion.</li> <li>▪ Barnett, Michael, <i>The Humanitarian Act: How Humanitarian?</i>, INTERNATIONAL JOURNAL OF SOCIAL SCIENCE (à paraître, 2016).</li> <li>▪ Slovic, Paul et al., "Chapter 7: Psychic Numbing and Mass Atrocity" in Elder Shafir (dir.), <i>The Behavioral Foundations of Public Policy</i>, Princeton, Princeton University Press, 2013, 126-142.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>
<p><b>Séance 11  </b> 5 décembre 2016</p>	<p style="text-align: center;"><b>Déclinaison IV : Justice globale ou ordre humanitaire ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OCHA, <i>World Humanitarian – Data and Trends 2015</i> (voir les <i>Highlights</i> et survoler rapidement la section <i>Trends, challenges and opportunities</i>)</li> <li>▪ Stanford Encyclopedia of Philosophy, <i>Global Justice</i>, en ligne: <a href="http://plato.stanford.edu/entries/justice-global/">http://plato.stanford.edu/entries/justice-global/</a></li> <li>▪ Agier, Michel, <i>Espaces et temps du gouvernement humanitaire</i>, n° 144 POUVOIRS 113-123 (2013).</li> <li>▪ Barnett, Michael, <i>Humanitarian Governance</i>, 16 ANNUAL REVIEW OF POLITICAL SCIENCE 379-398 (2013).</li> <li>▪ Nouwen, Sarah M.H. et Wouter G. Werner, <i>Monopolizing Global Justice: International Criminal Law as Challenge to Human Diversity</i>, 13 JOURNAL OF INTERNATIONAL CRIMINAL JUSTICE 157-176 (2015).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Textes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recensions</b></p>

Séances	Contenu	Horaire des présentations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fraser, Nancy, <i>Qui compte comme sujet de justice ? La communauté des citoyens, l'humanité toute entière ou la communauté transnationale du risque?</i>, n° 67 RUE DESCARTES 50-59 (2010).</li> </ul>	
<b>Séance 12</b>   12 décembre 2016	<b>SIMULATION</b>	
<b>Séance 13</b>   19 décembre 2019	<b>SIMULATION</b>	
<b>Séance 14</b>   23 décembre 2015	<b>REMISE DU TRAVAIL FINAL</b>	

#### Recensions – Suggestions

Abrahamian, Atossa Araxia, *Citoyennetés à vendre : Enquête sur le marché international des passeports*, Montréal, Lux, 2016.

Acemoglu, Daron & James A. Robinson, *Prospérité, puissance et pauvreté – Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres*, Genève, Markus Haller, 2015.

Agier, Michel, *La condition cosmopolite : L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.

Agier, Michel. *Gérer les indésirables : Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

Akhavan, Payam, *Reducing Genocide to Law: Definition, Meaning, and the Ultimate Crime*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Anghie, Antony, *Imperialism, Sovereignty and the Making of International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Arendt, Hannah. *Eichmann à Jérusalem*, 2e édition, Paris, Gallimard, 1997.

Autesserre, Séverine, *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, New York, Cambridge University Press, 2014.

Autesserre, Séverine. *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, New York, Cambridge University Press, 2010.

Barnett, Michael (dir.), *Paternalism beyond Borders*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

Barnett, Michael. *Empire of Humanity: A History of Humanitarianism*, Ithaca, Cornell University Press, 2013.

Bartelson, Jens, *Visions of World Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Bass, Gary J. *The Blood Telegram*, New York, Vintage, 2014.

Bauman, Zygmunt, *Vies perdues: la modernité et ses exclus*, Paris, Payot & Rivages, 2009.

Bélissa, Marc, *Fraternité universelle et intérêt national (1713-1795). Les cosmopolitiques du droit des gens*, Paris, Kimé, 1998.

Blackburn, Robin, *The American Crucible: Slavery, Emancipation and Human Rights*, London, Verso, 2011.

Blyth, Mark, *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, New York, Oxford University Press, 2013.

Boltanski, Luc, *La souffrance à distance*, Paris, Folio, 2007.

Bousquet, Antoine, *The Scientific Way of Warfare: Order and Chaos on the Battlefields of Modernity*, London, Hurst, 2009.

Braidotti, Rosi, *The Posthuman*, London, Polity, 2013.

Branch, Adam, *Displacing Human Rights: War and Intervention in Northern Uganda*, New York, Oxford University Press, 2013.

Cabanes, Bruno, *The Great War and the Origins of Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

Chamayou, Grégoire. *Théorie du drone*, Paris, Éditions La Fabrique, 2013.

Chandler, David, *Empire in Denial: The Politics of State-Building*, London, Pluto Press, 2006.

Connelly, Matthew, Matthew. *Fatal Misconception: The Struggle to Control World Population*, Cambridge, Belknap Press, 2010.

Criddle, Evan J. & Evan Fox-Decent, *Fiduciaries of Humanity: How International Law Constitutes Authority*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

- Cullather, Nick. *The Hungry World: America's Cold War Battle against Poverty in Asia*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2010.
- Davey, Eleanor. *Idealism beyond Borders: The French Revolutionary Left and the Rise of Humanitarianism, 1954–1988*, New York, Cambridge University Press, 2015.
- Davies, Sara. *Global Politics of Health*, Cambridge, Polity, 2010.
- Downes, Alexander B., *Targeting Civilians in War*, Ithaca, Cornell University Press, 2008.
- Doyle, Michael W. *The Question of Intervention: John Stuart Mill and the Responsibility to Protect*, New Haven, Yale University Press, 2015.
- Easterly, William, *Le fardeau de l'homme blanc : L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, Markus Haller, 2009.
- Escobar, Arturo. *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, New Edition, Princeton, Princeton University Press, 2011.
- Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2004.
- Fassin, Didier et Rechtman, Richard, *L'empire du traumatisme : Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2011.
- Fassin, Didier, *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil, 2010.
- Gatrell, Peter. *The Making of the Modern Refugee*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Gauchet, Marcel, *La révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1989.
- Glanville, Luke. *Sovereignty and the Responsibility to Protect: A New History*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.
- Greenhill, Kelly M., *Weapons of Mass Migration: Forced Displacement, Coercion, and Foreign Policy*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.
- Gunneflo, Markus, *Targeted Killing: A Legal and Political History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.
- Hippler, Thomas, *Le gouvernement du ciel : Histoire globale des bombardements aériens*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014.
- Hopgood, Stephen. *Keepers of the Flame: Understanding Amnesty International*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

Howard, Lise Morjé, *UN Peacekeeping in Civil Wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Hull, Isabel V., *A Scrap of Paper: Breaking and Making International Law during the Great War*, Ithaca, Cornell University Press, 2014.

Hunt, Lynn. *Inventing Human Rights: A History*, New York, W.W. Norton & Company, 2008.

Hyndman, Jennifer, *Managing Displacement: Refugees and the Politics of Humanitarianism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2000.

Kennedy, David, *A World of Struggle: How Power, Law, and Expertise Shape Global Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2016.

Kennedy, David, *Of War and Law*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

Kennedy, David, *The Dark Sides of Virtue: Reassessing International Humanitarianism*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

Kinsella, Helen M., *The Image before the Weapon: A Critical History of the Distinction between Combatant and Civilian*, Ithaca, Cornell University Press, 2011.

Krause, Monika. *The Good Project: Humanitarian Relief NGOs and the Fragmentation of Reason*, Chicago, University of Chicago Press, 2014.

Lacroix, Justice & Jean-Yves Pranchère, *Le Procès des droits de l'homme : Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil, 2016.

Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 2006.

Mamdani, Mahmood, Mahmood. *Citoyen et sujet - L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris : Amsterdam, Karthala, 2004.

Mann, Gregory. *From Empires to NGOs in the West African Sahel: The Road to Nongovernmentality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

Mann, Itamar, *Humanity at Sea: Maritime Migration and the Foundations of International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

Mazower, Mark, *Governing the World: The History of an Idea, 1815 to the Present*, New York, Penguin, 2013.

Moyn, Samuel, *The Last Utopia: Human Rights in History*, Cambridge, Belknap Press, 2010.

Murphy, Craig N., *International Organization and Industrial Change: Global Governance since 1850*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

Nelson, Diane, *Who Counts? The Mathematics of Death and Life after Genocide*, Durham, Duke University Press 2015.

Nietzsche, *Généalogie de la morale* [1887], Paris, Garnier-Flammarion, 2000.

Nollez-Goldbach, Raphaëlle. *Quel homme pour les droits ?*, Paris, CNRS, 2015.

Orford, Anne, *International Authority and the Responsibility to Protect*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Osiel, Mark, *Juger les crimes de masse. La mémoire collective et le droit*, Paris, Seuil, 2006.

Pedersen, Susan. *The Guardians: The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

Pick, Daniel, *War Machine: The Rationalisation of Slaughter in the Modern Age*, New Haven, Yale University Press, 1996.

Piketty, Thomas, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013.

Porter, Stephen R., *Benevolent Empire: U.S. Power, Humanitarianism, and the World's Dispossessed*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2016.

Risse, Mathias, *On Global Justice*, Princeton, Princeton University Press, 2012.

Robinson, Fiona, *The Ethics of Care: A Feminist Approach to Human Security*, Philadelphia, Temple University Press, 2011.

Rodogno, Davide, *Against Massacre: Humanitarian Interventions in the Ottoman Empire, 1815-1914*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

Rose, Nikolas et Joelle Abi-Rached, *Neuro: The New Brain Sciences and the Management of the Mind*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

Schmidt, Elizabeth, *Foreign Intervention in Africa: From the Cold War to the War on Terror*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Scott, James C. *Seeing like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale University Press, 1998.

Shahabuddin, Mohammad, *Ethnicity and International Law: Histories, Politics and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

Shaw, Ian G.R., *Predator Empire: Drone Warfare and Full Spectrum Dominance*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2016.

Sikkink, Kathryn, *The Justice Cascade: How Human Rights Prosecutions Are Changing World Politics*, New York, W.W. Norton, 2011.

Simpson, Gerry J. *Law, War and Crime: War Crimes, Trials and the Reinvention of International Law*, Cambridge, Polity, 2007.

Smith, Tony W., *Human Rights and War Through Civilian Eyes*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2016.

Supiot, Alain, *La Gouvernance par les nombres*, Paris, Fayard, 2015.

Teitel, Ruti, *Humanity's Law*, New York, Oxford University Press, 2011.

Todorov, Tzvetan. *La conquête de l'Amérique: la question de l'autre*, Paris, Seuil, 1991.

Walzer, Michael, *Guerres justes et injustes: Argumentation morale avec exemples historiques*, Paris, Folio, 2006.

Weizman, Eyal, *The Least of All Possible Evils: Humanitarian Violence from Arendt to Gaza*, London, Verso, 2012.

Welsh, Jennifer, *The Return of History*, Toronto, Anansi Books, 2016.

Witt, John Fabian, *Lincoln's Code: The Laws of War in American History*, New York, Free Press, 2013.

Woods, Ngaire, *The Globalizers: The IMF, the World Bank, and Their Borrowers*, Ithaca, Cornell University Press, 2007.

Zanotti, Laura. *Governing Disorder: UN Peace Operations, International Security, and Democratization in the Post-Cold War Era*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>



## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.